

2010- 2011

AMAP : Le Panier BIO

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



Amélie ABELARD, Manon COQUARD,
Mélanie CORRE, Flora DARTIALH,
Hugues DEBRUYNE, Marie ESTORGES,
Mathilde FAUVET, Sophie
GRENTZINGER, Marthe HENNEQUIN
Alice HUBERT, Anne LANDREAU, Anne
MORELLATO, Amélie SCHOONHEERE.

Tuteur : Michel MARIE



REMERCIEMENTS

Nous voudrions pour commencer remercier Monsieur Michel Marie, notre tuteur de projet, qui nous a guidé à chaque étape, jusqu'à l'aboutissement de notre travail : la création de l'AMAP Phacélie.

En second lieu, nous remercions Nicolas Herbeth du CGA, qui nous a expliqué les conditions de création d'une AMAP et donné des adresses utiles de producteurs lorrains.

Nous n'oublions pas les AMAPiens de Nancy, en particulier ceux du Crapaud Sonneur, de La Valotte et de Perce-Neige : consommateurs, membres des bureaux et producteurs qui ont répondu à nos questions lors de nos visites.

Nous sommes également reconnaissants envers Emeline Ihry, chargée de communication à l'ENSAIA, qui a spontanément fait apparaître notre flyer dans le Croc'Infos de Mars 2011, et par là même, a fait la promotion de notre projet auprès du personnel de l'INPL.

Et pour finir, nous adressons un grand merci à l'ensemble des personnes présentes lors de notre première réunion à Ludres pour leur enthousiasme et leurs encouragements. Encore plus particulièrement à ceux qui ont par la suite adhéré à l'association, en tant que consommateurs et/ou membres du bureau, concrétisant ainsi notre travail fourni au cours de l'année.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. PRESENTATION GENERALE DU PROJET	5
1. Les objectifs du projet.....	5
2. Les circuits courts à Nancy	5
3. Qu'est ce qu'une AMAP ?.....	6
a. <i>Définition d'une AMAP</i>	6
b. <i>Origine des AMAP</i>	6
c. <i>L'arrivée des AMAP en France</i>	7
d. <i>Le fonctionnement d'une AMAP</i>	7
II. INVESTIGATION : ENQUETES/ RENCONTRES	8
1. Rencontre avec un membre du CGA.....	8
2. Visite des AMAP	9
3. Questionnaires ENSAIA et lieux publics	9
4. Contact avec des agriculteurs bio.....	10
III. APPUI AU MONTAGE D'UNE AMAP.....	11
1. Recherche de consommateurs et d'un producteur.....	11
2. Réunion d'information.....	12
3. Création de l'association.....	13
CONCLUSION.....	14
BIBLIOGRAPHIE.....	16

INTRODUCTION

Le marché de l'alimentaire est aujourd'hui dominé par la grande distribution, au détriment des circuits courts. Cependant, de plus en plus de producteurs souhaitent se réappropriier les activités de transformation et de vente, appuyés par la demande des consommateurs qui veulent « consommer local », via d'autres circuits de commercialisation.

Comme un défi à l'agriculture productiviste et à la grande distribution, ces modes d'organisation alternatifs (AMAP, vente à la ferme, marchés de producteurs, coopératives...) se développent sur l'ensemble du territoire français et européen. Les circuits courts alimentaires sont définis, si l'on retient la prescription du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche (actée en 2009), comme les circuits de distribution impliquant 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur. Ce concept associe pour l'essentiel des circuits une double proximité spatiale et relationnelle. La distance spatiale est la mesure du chemin à parcourir entre le lieu de production et celui de vente, fixée par des associations de consommateurs ou des pouvoirs publics à 50, 100 ou 150 km. La distance relationnelle, quant à elle, est fonction du nombre d'intermédiaires, qui accaparent de la valeur et de l'information utile, c'est pourquoi on cherche à les minimiser. Jugés marginaux dans les années 80, les circuits courts semblent aujourd'hui davantage confirmer une tendance de fond, impulsée par de nombreux enjeux économiques, sociaux et environnementaux mais également par une forte attente des consommateurs.

Le gouvernement semble vouloir appuyer ce phénomène qui concernerait aujourd'hui 2 à 3 % du marché, mais pourrait toucher jusqu'à 10 % des produits de consommation courante. En effet, le développement des circuits courts était l'un des enjeux du Grenelle de l'environnement. Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture, avait annoncé le 14 avril 2009 un plan d'action¹ en 14 mesures pour favoriser le développement des circuits courts des produits agricoles. Ce plan, appuyé sur les conclusions d'un groupe de travail mis en place dans le prolongement des Assises de l'Agriculture et du Grenelle de l'environnement, répond à la volonté de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires, et ce dans le double intérêt des consommateurs et des agriculteurs. Les 14 mesures concrètes du plan sont déclinées en 4 axes : améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser, adapter la formation des agriculteurs de la production à la vente, favoriser l'installation d'agriculteurs en circuits courts, mieux organiser les circuits courts.

Notre projet professionnel s'est focalisé sur l'un de ces circuits courts répondant à de nouvelles attentes de consommation : l'AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. *Aider à la mise en place d'une AMAP à Nancy Sud*, une action que nous avons menée tout au long de l'année, d'une part en nous documentant sur l'origine et le fonctionnement de l'AMAP, et en réalisant une étude de marché pour connaître les possibilités de mise en place d'une telle association ; d'autre part en mobilisant des « consom'acteurs » sur Ludres (commune au sud de Nancy) et en cherchant un agriculteur approuvant le concept. Notre objectif a été atteint : le mercredi 11 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'AMAP Phacélie, qui réunit à ce jour 32 Amapiens et un producteur de fruits et légumes, Samuel Chenot.

¹ <http://agriculture.gouv.fr/developper-les-circuits-courts>

I. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

1. Les objectifs du projet

Dans un premier temps, nous avons cherché à déterminer collectivement les objectifs de notre projet, l'objectif principal étant d'apporter un appui à la création d'une AMAP. Pour cela nous devons commencer par étudier le fonctionnement d'une AMAP, puis dans un second temps informer la population de notre projet afin de trouver des potentiels amapiens et producteurs. Enfin il fallait mettre en contact les personnes désireuses de s'impliquer.

2. Les circuits courts à Nancy

Il existe trois grands types de circuits courts : AMAP, marché de producteurs et vente à la ferme. Nous nous sommes intéressés à ces systèmes existants sur Nancy afin de se rendre compte de ce qui était proposé sur la région nancéienne en matière de circuit court bio.

A Nancy, il existe déjà sept AMAP, elles sont répertoriées dans le tableau ci dessous. Pour plus d'information (lieu, horaire, précision sur le panier) sur ces AMAP (voir annexe n° 1).

Nom de l'AMAP	Le crapaud sonneur	AMAP de la Valotte	AMAP de Prunelle
Date de création	2006	2008	2008
Contenu panier	Légumes / Fruits / Aromates	Légumes / Fruits	Fruits / Légumes
Localisations du producteur	Légumes : Pascal Chenot (Lagney) Fruits : Samuel Chenot (Trondes)	Christophe HINCKEL 13, Grande Rue 55300 Brasseite 03 29 90 75 68	

AMAP des perce-neige	AMAP Ecolien	AMAP Provençal	AMAP Tit'cueillette
2009	2011		
Viande	Légumes, fruits, pain, œuf et fromage	Légumes	Légumes
Héloïse DZIEWULSKI (Brillon en Barrois ,55)	Les amis de Burthecourt aux Chênes	Pascal et Samuel CHENOT	Marie SOULO et Ahmed REMAOUN

Il existe un marché de producteurs bio à Vandoeuvre-lès-Nancy où vous pourrez trouver des légumes, fruits, fromages, volailles et pain. On peut aussi trouver du bio chez des producteurs locaux autour de Nancy.

Au niveau de l'ENSAIA nous avons pu rencontrer ISF (ingénieur sans frontière) qui a, à sa manière, mis en place un circuit court de produits biologiques. En effet, ISF a un contrat avec une entreprise : Croc'us², qui va chercher les fruits et les légumes biologiques chez une dizaine d'agriculteurs. Croc'us confectionne des paniers de 3,5 kg et les livre à l'ENSAIA et dans 4 autres écoles de l'INPL. Les paniers sont vendus 6 euros aux élèves. Depuis peu, ces derniers doivent s'engager à prendre un panier par semaine pendant 4 semaines (alors qu'auparavant ils pouvaient en « commander » un de façon ponctuelle) et doivent régler les 24 euros à l'avance. ISF s'est engagé à prendre 30 paniers par école chaque semaine, mais c'est un nombre qu'ils peuvent modifier en fonction de la demande.

Nous avons pris conscience qu'il existait de nombreux circuits courts bio sur Nancy. Néanmoins lors des visites aux AMAP nous avons également constaté qu'il existait une part de demande non satisfaite (longues listes d'attente lors de l'adhésion) pour ce type de système.

3. Qu'est ce qu'une AMAP ?

a. Définition d'une AMAP

L'acronyme AMAP signifie : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Il s'agit d'une association entre un producteur et des consommateurs, qualifiés de « consomm'acteurs ». Le producteur commercialise alors ses produits sous forme de paniers distribués dans un lieu donné à horaires fixes. Les produits respectent la charte de l'agriculture paysanne (annexe 2). Le consommateur paie par avance le producteur, lui assurant ainsi une avance de trésorerie pour l'année à venir. De plus les consommateurs soutiennent l'agriculteur en cas de mauvaise production.

L'objectif de l'AMAP est de favoriser le développement de l'agriculture paysanne et biologique, dans une logique d'agriculture durable. En effet l'AMAP permet une agriculture plus juste et équitable, à la fois pour le producteur qui choisit lui-même ses prix, lui permettant ainsi de couvrir ses frais de production et de s'assurer un revenu décent, et pour le consommateur qui va bénéficier de produits locaux et sains à des prix raisonnables.

Il existe depuis mai 2003 une charte des AMAP (annexe 3). Elle rappelle les grands principes de fonctionnement des AMAP. Elle ne constitue pas un règlement intérieur mais plutôt un rappel de valeurs importantes.

b. Origine des AMAP

L'origine des AMAP vient au départ du Japon. En effet dans les années 60 des mères de familles japonaises s'inquiétèrent de l'intensification de l'agriculture dans leur pays et eurent le sentiment d'empoisonner leurs enfants en les nourrissant avec des produits cultivés avec trop de produits phytosanitaires chimiques. Elles eurent alors l'idée de se regrouper et de passer un contrat avec un agriculteur qui, en échange de la promesse d'achat de sa marchandise, leur fournirait des légumes cultivés sans produits chimiques. Ainsi se créèrent les « Teikei », qui peuvent se traduire par « mettre le visage du paysan sur les aliments ». Dans le système Teikei, les relations entre

² www.croc-us.fr/

consommateurs et producteurs sont directes. Le prix des produits est compétitif face à ceux pratiqués en grande distribution. On retrouve bien là les premiers principes des AMAP.

A la même période le même concept se développe en Suisse. Des fermes communautaires développent leur propre partenariat avec des consommateurs locaux en leur fournissant chaque semaine des produits frais. Ces fermes sont nommées food guilds.

Le concept arrive aux Etats unis en 1985. Ce sont les CSA : community supported agriculture. Ceux-ci naissent de la rencontre de Jan Vander Tuin, un fermier de retour de Suisse, et de Robyn Van Hend, une agricultrice bio du Massachussetts. Le concept va ensuite se répandre rapidement dans tous les Etats-Unis et atteindre le Canada. Dans le CSA une communauté d'individus s'engage dans un contrat où consommateurs et producteurs partagent les risques et les avantages alimentaires liés aux aléas de la production agricole. C'est un système de livraison de paniers hebdomadaires. Là aussi, on se rapproche très fortement du principe d'une AMAP.

c. L'arrivée des AMAP en France

Les AMAP arrivent en France en 2001. Daniel et Denise Vuillon, un couple de maraîchers qui pratiquait déjà la vente directe et l'agriculture biologique dans le Sud-est de la France découvrent les CSA lors d'un voyage aux Etats-Unis. Alors qu'ils parcourent les rues de Manhattan, des gens s'affairent autour de gros paniers de légumes sur le parvis d'une petite église. C'est un groupe de consommateurs d'un CSA, qui vient retirer les paniers livrés par leur producteur. Séduits par le concept et de retour en France, ils organisent une réunion dans laquelle ils expliquent les avantages de ce mode de commercialisation. L'idée va remporter un grand succès et le 17 avril 2001 la première distribution de paniers aux habitants d'Aubagne est réalisée, l'AMAP porte le nom « Les Olivades ».

Très vite d'autres AMAP vont se créer dans le Sud-est et en mai 2001 les fondateurs de la première AMAP fondent l'association « Alliance Provence », une structure régionale associative reliant les AMAP du Sud-est. L'association a pour but d'aider à la création de nouvelles AMAP et au développement de celles-ci. Le 28 Mai 2011, le même type d'association va se créer en Lorraine, sous le nom de Loramap (voir annexe 4).

d. Le fonctionnement d'une AMAP

Le fonctionnement de l'AMAP est défini par un contrat signé par le producteur et par tous les membres de l'AMAP. Celui-ci définit le type de produit vendu, la quantité, le lieu de distribution, le prix du panier et la fréquence des distributions. Ce sont les « consomm'acteurs » qui s'occupent du fonctionnement de l'AMAP. L'AMAP étant une association loi de 1901, ils doivent constituer un bureau comprenant un président, un trésorier et un secrétaire. Ces consommateurs vont ensuite organiser les échanges, trouver un lieu pour la distribution... Chaque décision doit être prise en accord avec le producteur.

Le premier choix à faire concerne le type de produit vendu. Il existe en effet des AMAP de viande, de fruits et légumes ou encore de fromage... Le poids du panier sera ensuite toujours plus ou moins le même avec quelques variations en fonction des saisons. En revanche le prix du panier est fixe. Le contenu, lui, varie en fonction des saisons, ce qui permet au consommateur de manger des produits variés et de saison.

Ici l'exemple d'un panier de légumes d'hiver :



1 kg de pommes de terre

2 poireaux

800g de betteraves

1,5 kg de carottes

200g de mâche

1 persil

1 barquette d'endives

Dans un deuxième temps il faut définir un lieu de distribution et un horaire, en accord avec le producteur. Le lieu est souvent une salle mise à disposition par la municipalité. La distribution a généralement lieu en fin de journée, un jour de semaine. La fréquence de distribution dépend de la taille des paniers, du produit vendu, et de la production de l'agriculteur. Ainsi chaque AMAP a son propre fonctionnement et ses propres particularités. Certaines AMAP proposent aux consommateurs d'aller visiter l'exploitation agricole, d'autres des échanges de légumes entre les consommateurs, d'autres encore des recettes pour cuisiner les légumes du panier.

Une AMAP est donc une association dans laquelle se retrouvent des consommateurs et un producteur. La commercialisation se fait de manière directe, sous forme de paniers. Les consommateurs s'engagent sur un an et paient en avance, assurant une avance de trésorerie au producteur. En échange le producteur s'engage à fournir des produits sains et de saison, à un coût raisonnable.

II. INVESTIGATION : ENQUETES/ RENCONTRES

1. Rencontre avec un membre du CGA

Pour en savoir davantage sur les AMAP et les réseaux de vente de fruits et légumes, nous avons contacté Nicolas Herbeth, chargé de mission au CGA de Lorraine (Centre des Groupements des Agrobiologistes). Celui-ci a accepté de nous rencontrer à l'ENSAIA, nous lui avons exposé notre projet et nos objectifs, il nous a donné des conseils pour la formation de notre AMAP, ainsi que des adresses de producteurs lorrains.

2. Visite des AMAP

Après notre recensement des AMAP de Nancy, nous avons décidé d'aller à la rencontre de 3 AMAP : le Crapaud Sonneur (fruits, légumes, pain), La Valotte (fruits et légumes), Perce Neige (viande) en nous rendant sur le lieu de la distribution des paniers. Nous avons discuté avec le bureau de chaque AMAP, afin de mieux comprendre le fonctionnement : la répartition des rôles au sein du bureau, le nombre d'adhérents, la gestion de la trésorerie et de la distribution des paniers.

Nous avons également échangé avec les producteurs pour connaître leur ressenti, les avantages et les inconvénients qu'un tel système entraîne.

Nous avons fait de même avec les adhérents, dans le but de savoir comment ils avaient connu le système AMAP, s'ils en étaient satisfaits, s'ils avaient des suggestions pour améliorer le fonctionnement... D'autre part, cette visite des AMAP, nous a permis de demander aux producteurs s'ils connaissaient d'autres agriculteurs intéressés par ce type projet.

Les différents échanges suivaient une trame de questionnaire (annexe 5), qui nous ont permis d'en savoir plus sur le fonctionnement au sein d'une AMAP.

3. Questionnaires ENSAIA et lieux publics

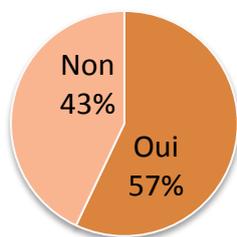
Afin de connaître les habitudes et les attentes des consommateurs, nous avons réalisé une enquête sous la forme d'un questionnaire composé d'une dizaine de questions. Celles-ci traitaient de la fréquence de consommation de fruits et légumes, du lieu d'achat, du budget consacré à ces achats, ainsi que du niveau de connaissance vis-à-vis des AMAP (annexe 6).

Le premier public visé a été les élèves de première année de l'ENSAIA. Cela nous a permis de mettre en évidence les habitudes de consommation de fruits et légumes des étudiants. Le questionnaire a été distribué en début de cours et ramassé à la fin. 113 feuilles ont ainsi pu être collectées.

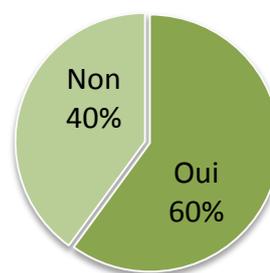
Différentes idées en ressortent :

- Une majorité (87%) dit consommer quotidiennement des fruits et légumes
- La majorité des légumes est achetée au supermarché (80%) puis loin derrière arrive le marché (16,8%), leur jardin personnel (9,7%), les magasins bio (7%),...
- Le budget hebdomadaire consacré à l'achat des fruits et légumes est de 5-10€ (52%), puis 0-5€ (24%), 10-15€ (17%), 15-20€ (5%), et 20-25€ (2%)
- Globalement le principe des AMAP est bien connu pour 60% des interrogés
- Près de 60% des étudiants seraient intéressés par l'adhésion à une AMAP
- Une grande majorité (88%) se dit assez informée de l'existence des paniers bio proposés par ISF

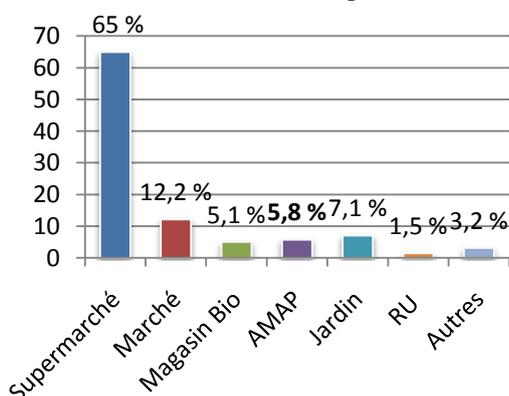
Seriez-vous intéressés par l'adhésion à une AMAP ?



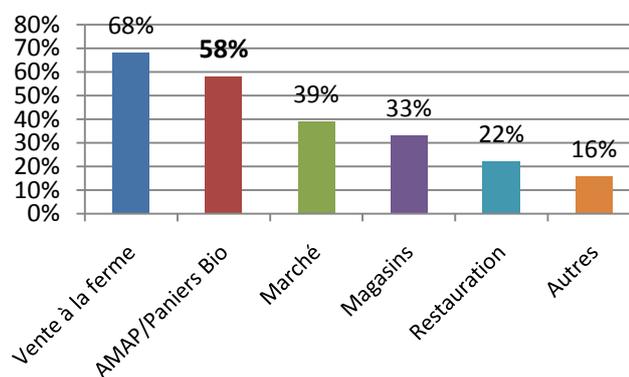
Connaissez-vous le principe d'une AMAP ?



Où achetez-vous vos légumes ?



Mode de vente des maraichers Bio en Lorraine (Source : Agence Bio)



D'autres questionnaires ont également été distribués et remplis sur des marchés, supermarchés et écoles afin de viser le grand public. L'objectif était de trouver des personnes potentiellement intéressées par notre projet de création d'AMAP. Néanmoins, cette enquête n'a pu permettre de découvrir des gens qui seraient prêts à s'impliquer dans un tel projet.

4. Contact avec des agriculteurs bio

Nous avons recensé les agriculteurs biologiques³ dans un rayon de 40 km autour de l'agglomération Nancéenne puis nous les avons contactés.

Au cours de l'entretien téléphonique nous nous sommes renseignés sur leur production et sur leur éventuel intérêt de participer à notre projet.

³ www.bioenlorraine.fr

Producteurs	Adresse	km de Nancy	Nature de la production	Structure de vente
Les fermes vertes	54760 MONTENOY	21	Céréales, viande biologique	Vente sur demande, coopérative bio
Le grand Sauvoy	54200 TOUL	23	Légumes bio	Vente directe, magasin bio "Lor'N bio", restaurateurs
Marion GEHIN	54290 Froville	40	N'a pas souhaité répondre aux questions	
Stéphane NAUDE	54200 Royaumeix	33		
M. et Mme CHENOT	54200 LAGNEY	31	Légumes	2 AMAP
Le jardin d'ABBY	54610 EPLY	40		
Gaël MONGIN	54000 NANCY	-		
Les jardins de l'Ebrouelle	54290 FROVILLE	40		

Aucun des agriculteurs n'était intéressé mais une piste a tout de même émergé : le fils de M. et Mme Chenot, Samuel Chenot, qui cherchait à écouler une partie de sa production.

III. APPUI AU MONTAGE D'UNE AMAP

La dernière phase de notre projet consistait à la mise en place d'une AMAP grâce aux informations récoltées précédemment.

1. Recherche de consommateurs et d'un producteur

Nous avons eu connaissance d'une demande d'AMAP sur Ludres, nous nous sommes donc focalisés sur cette commune pour trouver des consommateurs potentiels. Pour cela, nous avons créé un flyer, expliquant les principes d'une AMAP et invitant les personnes intéressées à nous contacter. Nous en avons distribué environ 2000 sur Ludres.



Suite à cette distribution une vingtaine de personnes nous a contactée par l'intermédiaire d'une boîte mail créée à cette occasion.

Nous avons contacté plusieurs maraîchers bio de la région afin de connaître leur mode de commercialisation et leur potentielle envie de faire partie d'une AMAP. Deux agriculteurs ont eu envie de nous rencontrer :

- Claire Merlin, jeune maraîchère en cours d'installation
- Samuel Chenot, producteur de fruits et légumes qui fait déjà partie de plusieurs AMAP

2. Réunion d'information

Nous avons ensuite organisé une réunion le 13 avril avec les personnes nous ayant contacté, Claire Merlin, Samuel Chenot et Nicolas Herbeth, chargé de mission au CGA. Nous avons présenté notre projet, les modalités de fonctionnement d'une AMAP en détail et fait un tour de table afin de connaître les motivations et de répondre aux questions de chacun.

Les personnes présentes étaient à la recherche de produits frais sans pesticides, de préférence biologiques, sains et de proximité. Ils accordaient également une importance à établir un contact direct avec l'agriculteur et à soutenir une production et un système économique locaux.



Claire Merlin était venue pour rechercher des témoignages de personnes qui veulent s'investir dans une AMAP. En effet, cette dernière compte écouler une partie de sa production par le biais d'une AMAP. Cependant, s'étant déjà engagée auprès d'un groupe de consommateurs, elle ne pourrait fournir une autre AMAP. Samuel Chenot s'est montré intéressé pour fournir l'AMAP en fruits et légumes. Il a alors dit qu'il pouvait s'engager à distribuer 26 paniers complets par semaine dès le mois de mai. Il nous a également indiqué que cette démarche lui permettrait de gérer plus sereinement les frais occasionnés par l'embauche récente d'un employé. Nicolas Herbeth a souligné qu'en plus de l'avantage des produits bio et locaux, les AMAP étaient très intéressantes pour le côté relationnel et permettaient de soutenir l'économie locale.

La mise en place concrète de l'AMAP était évoquée. Quatre personnes se sont portées volontaires pour entamer les démarches administratives nécessaires pour la création de l'association.

3. Création de l'association

Une visite chez Samuel Chenot a été organisée le 29 avril afin de découvrir son lieu de production et ses méthodes de culture. Les futurs amapiens ont alors pu découvrir les vergers et les 3 hectares de terrains de maraichage avec les serres.



Visite au producteur



Assemblée générale

Par la suite, les futurs amapiens et Samuel Chenot ont été convoqués à l'Assemblée générale de constitution de l'AMAP le 11 mai. Lors de cette assemblée, le principe des AMAP, des paniers et de l'engagement envers le producteur a été tout rappelé. La question des absences (vacances) a notamment posé problème à certains participants. Quand le fonctionnement de cette AMAP a été clair pour tous, les votes ont pu commencer.

Le règlement intérieur (y compris le nom de l'AMAP et le jour de distribution qui sera le lundi) a été voté. Le nom « AMAP Phacélie » et le règlement rédigé, en s'inspirant d'autres AMAP, ont été acceptés à l'unanimité. L'AMAP compte 32 adhérents pour 26 paniers. Par la suite, les personnes voulant adhérer ont souscrit leur adhésion (8 euros) afin de pouvoir élire les membres du bureau. De même, après explication des différents rôles, les personnes se présentant au Comité de Pilotage ont été élues à l'unanimité. On trouve ainsi au sein du Comité :

Présidente : Mme Lucie Behr
Trésorière : Mme Séverine Ferte
Secrétaire : Mme Véronique Jeannen
Adhésion : Mme Ketsia Hess
Distribution : M. Michel Marie
Communication : M. Thierry Robert
Animation : Mme Ghislaine Voinot et Mme Agnès Méjean

La première distribution a eu lieu Salle Emile Gallé à Ludres le lundi 16 mai. Le premier panier était constitué de navets, salades, radis, épinards, persil et chou-rave.



CONCLUSION

Les AMAP sont donc en pleine expansion, en Lorraine comme ailleurs. Les différentes études statistiques que nous avons menées nous permettent de dire que les gens sont globalement intéressés par le principe. Cependant, nous avons pu remarquer lors de notre réunion d'information à Ludres que certaines personnes potentiellement intéressées n'avaient pas conscience de l'investissement que l'adhésion à une AMAP implique. En effet, les contraintes de ce système sont nombreuses pour les consommateurs, mais malgré tout, la demande reste très importante, comme le prouvent les listes d'attente qu'ont mises en place les AMAP du Grand Nancy auxquelles nous nous sommes intéressés. Cette demande ne peut être satisfaite car chaque producteur a une capacité de production limitée ; de plus, le nombre restreint d'exploitations répondant aux critères recherchés par les AMAP est le principal facteur limitant l'expansion de ce système de consommation.

Nous avons aussi pu nous rendre compte de l'importance de communiquer avec les Chambres d'Agriculture lors de la mise en place d'un tel projet. Effectivement, tout s'est passé très vite après avoir distribué les premiers flyers, et, lorsque nous avons convié les membres de la Chambre de Meurthe et Moselle à notre réunion d'information, nous avons appris qu'ils avaient déjà de leur côté un projet de distribution de paniers bio à Ludres. Certes, ce n'est pas la même chose qu'une AMAP, mais le principe est proche, et intéresse potentiellement le même public. Nous avons donc en quelque sorte fait concurrence sans le vouloir à leur projet.

La mise en place de l'AMAP Phacélie touche à sa fin permettant un accès à des produits sains pour les Ludréens. De plus, cette création a permis l'embauche d'un salarié à temps plein par Samuel Chenot et a ainsi directement contribué au développement économique du secteur. Maintenant que nos objectifs ont été atteints, nous pouvons aborder les différentes perspectives sur lesquelles débouche notre projet.

- Aide à l'AMAP nouvellement créée

En premier lieu, il conviendrait de poursuivre le travail d'étude et de soutien autour de l'AMAP Phacélie afin d'en assurer la pérennité. Cette année, au cours de notre projet, nous avons cherché à réfléchir comme un bureau d'étude, mettant en relations les différents acteurs nécessaires au succès de notre action et agissant comme catalyseur pour la création de l'AMAP. Maintenant que cette AMAP est née, la poursuite du projet pourrait s'articuler autour de trois axes principaux.

D'abord, il pourrait être judicieux de mener une analyse économique autour du fonctionnement de l'AMAP et de sa production. A produits similaires, coûte-t-il plus cher de consommer des fruits et légumes par le biais d'une AMAP que par celui des circuits de consommation classiques ? Cela varie-t-il au cours de l'année et des saisons ? Quelle est la taille idéale d'une AMAP pour que celle-ci soit pérenne ? Voici quelques questions qu'il reste à éclaircir d'un point de vue économique.

Ensuite, on pourrait étudier les possibilités d'augmenter la capacité de production de notre maraicher. Le système AMAP se popularise et les listes d'attentes à l'adhésion sont toujours plus longues. Le producteur est-il en mesure d'augmenter sa capacité de production et par la même

occasion le nombre de paniers distribués ? Le cas échéant, cela peut-il représenter un intérêt pour lui ?

Enfin, il est imaginable de diversifier les produits proposés dans le panier en y intégrant notamment du pain ou d'autres produits céréaliers, des épices, des œufs ou encore des produits laitiers. Dans quelle mesure cette diversification est-elle possible et souhaitable ?

- Travail autour des AMAP existantes ou à créer

En second lieu, il y a un certain potentiel de travail autour des AMAP existantes ou encore à créer autour de Nancy. La communication au sein des différentes AMAP de Nancy gagnerait à être développée, permettant un meilleur partage des informations. La création d'un site web commun pourrait s'avérer utile pour disposer d'un espace d'expression et de communication partagé par les différentes AMAP. Ces dernières pourraient notamment échanger plus facilement des listes d'attentes d'adhérents. Un site web offrirait également une meilleure visibilité pour le consommateur, qui serait ainsi en mesure de choisir l'AMAP qui convient le mieux à son lieu d'habitation mais aussi de découvrir de nouvelles AMAP pour la viande ou le pain par exemple, peut-être moins connues.

D'autre part, la prospection de consommateurs menée au cours de notre projet a mis en évidence une véritable demande au sein non seulement du personnel de l'ENSAIA, mais aussi plus largement du personnel de Nancy Université. On a pu constater que parmi les intéressés, tous ne se déplaçaient pas en voiture, mais qu'une bonne part résidait le long de la voie de Tram 1. On peut donc émettre l'idée de créer une « AMAP Nancy-Université / Ligne Tram 1 », avec un point de distribution facilement accessible par les utilisateurs du tram. Cependant, comme dans le cas de notre projet, la principale difficulté résidera certainement dans le fait de trouver un producteur local capable de répondre à la demande de ces nouveaux « consom'acteurs » et qui accepte de se lancer dans l'aventure AMAP.

BIBLIOGRAPHIE

AMAP de la Valotte, url < <http://amapdelavallotte.free.fr/>>

AMAP du Crapaud Sonneur, url < [http:// amap.crapaud-sonneur.org /](http://amap.crapaud-sonneur.org/)>

AMAP de Prunelle, url < [http:// amapdeprunelle.free.fr /](http://amapdeprunelle.free.fr/)>

AMAP Provençal, url < [http:// amap-provencal.org /](http://amap-provencal.org/)>

AMAP des Perce-Neige, url < [http:// amapdesperceneige.free.fr /](http://amapdesperceneige.free.fr/)>

Le système Teikei, url <<http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Les%20Teikeis%20au%20Japon/>>

AMAP des Olivades, url <<http://www.olivades.com/histoire-de-la-premiere-amap.aspx/>>

Site national des AMAP, url <<http://www.reseau-amap.org/>>

AMAP Terre de Cisse, url <<http://www.amap-terresdecisse.fr/historique.html/>>

National Agriculture Library, url <<http://www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/csa.shtml/>>

INRA ; Les circuits courts en agriculture : un modèle de distribution alimentaire à contre-courant,
url < http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/apprendre_experimenter/circuits_courts/ >

Alimentation : le retour des circuits courts ?,

url < http://www.actuenvironnement.com/ae/news/agriculture_circuits_courts_amap_9327.php4 >

Bienvenue sur le Site des Marchés des Producteurs de Pays,

url < <http://www.marches-producteurs.com/> >

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau de présentation des différentes AMAP autour de Nancy

ANNEXE 2 : Charte de l'agriculture paysanne

ANNEXE 3 : Charte des AMAP

ANNEXE 4 : Réunion de création de LORAMAP

ANNEXE 5 : Questionnaire destiné aux producteurs

Questionnaire destiné aux adhérents des AMAP

Questionnaire destiné aux membres des différents bureaux des AMAP

ANNEXE 6 : Questionnaire distribué aux étudiants de l'ENSAIA

ANNEXE 7 : Flyer distribué à Ludres

ANNEXE 8 : Poster « AMAP : Le panier bio »

ANNEXE 1 : Tableau de présentation des différentes AMAP autour de Nancy

Nom de l'AMAP :	Le crapaud sonneur	AMAP Provençal	AMAP de la Valotte	AMAP de Prunelle	AMAP des perce-neige	AMAP Tr'cueillette	AMAP Ecoïen
Date de création :	2008		2008	2009	2009	2007	2011
Contenu :	Fruits/ Légumes / Aromates/ Fromages/ Pain	Fruits/ Légumes/ Volailles, Fromages/ Pain	Fruits / Légumes	Fruits / Légumes	Viande	Légumes	Légumes, Fruits, Pain, Œufs, Fromage
Producteur	LEGUMES= Pascal Chenot (Lagny, 54200) FRUITS= Samuel Chenot (Trondes, 54670)	Pascal et Samuel CHENOT	Christophe HINCKEL 66300 Brasseite		Héloïse DZIEWULSKI (Brillon en Barrois ,55)	Marie SOULO et Ahmed REMAOUN (54114 Jeandelaincourt)	les Amis de Burthecourt aux Chiènes
Distribution :	MJC des 3 maisons	gymnase Le Provençal quai de la Bataille, Nancy	MJC Beauregard place Maurice Ravel à Nancy	MJC Beauregard place Maurice Ravel à Nancy	MJC Beauregard place M. Ravel, Nancy	MJC Lorraine Vandoeuvre	16 rue Stanislas Nancy
Jour:	mercredis, 18h-20h	wendredi, 18h00 et 18h45	mardis 18h30 – 20h15	vendredis, 18h30-20h30	Certains jeudis, 18h-20h	mardis, 18h30-18h30	samedi matin
Formule :	Minimum d'environ 8 ou 9 € (début et fin de saison) à un maximum d'environ 25 à 28 € pour les gros paniers d'été. Le prix du contrat est un prix moyen annualisé		48 semaines, 16€ le panier hebdomadaire	40 semaines, prix du panier 10 euros	livraisons de mai à décembre pour un prix moyen au kilo légèrement inférieur à 9 €, un panier à la quinzaine = 80kg de viande / an	Le panier bio à 21 € est proposé pour nourrir une famille de deux adultes et deux enfants.	16 € le panier
Remarques :				Adhésion = 8€			
Adhérents:	44	80	70 en 2008	50 paniers	66 en 2010	60 en 2009	
Contact :	http://amap.crapaud-sonneur.org/	http://amap-provençal.org/	http://amapdelavalotte.free.fr/	http://amapdesprunelle.free.fr/	amap.perce-neige@free.fr		http://www.burthecourt.com/

ANNEXE 2 : Charte de l'agriculture paysanne

Principe n° 1	Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder au métier et d'en vivre
Principe n° 2	Être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde
Principe n° 3	Respecter la nature
Principe n° 4	Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares
Principe n° 5	Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
Principe n° 6	Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits
Principe n° 7	Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations
Principe n° 8	Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural
Principe n° 9	Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées
Principe n° 10	Raisonner toujours à long terme et de manière globale

LES PRINCIPES GENERAUX À RESPECTER

Les AMAP doivent respecter 18 principes fondateurs :

1. La référence à la charte de l'agriculture paysanne (cf annexe) pour chaque producteur
2. Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage
3. Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement de la biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse, gestion économique de l'eau...
4. Une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale
5. L'appui à l'agriculture paysanne locale
6. La solidarité et des liens actifs avec tous les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce équitable
7. Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire
8. La recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente de produits agricoles
9. L'accompagnement des producteurs à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de ses choix
10. La proximité du producteur et des consommateurs : elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateurs
11. Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs
12. La formalisation et le respect des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs
13. Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs
14. La définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteur et consommateurs
15. Une information fréquente du consommateur sur les produits
16. La solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production
17. Une participation active des consommateurs à l'AMAP favorisée notamment par la responsabilité du maximum d'adhérents
18. Une sensibilisation des adhérents de l'AMAP aux particularités de l'agriculture paysanne.

Samedi 28 mai 2011
à partir de 13h30

Les **AMAP*** fêtent leurs **10 ans!**

- > conférences
- > projections de films
- > spectacle pour enfants
- > bal folk

*AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

au conseil général de Meurthe-et-Moselle à Nancy

- > Casse-croûte paysan et buvette
- > Entrée libre

MEURTHE & MOSELLE

La Région **Lorraine**

SNK

Organisée par **LORAMAP**
(le réseau des AMAP de Lorraine)

Questionnaire producteurs

- Comment avez-vous découvert le système AMAP?
- Depuis combien de temps produisez-vous pour une AMAP et avez-vous l'intention de poursuivre votre engagement dans le futur?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de produire pour une AMAP?
- Quelle est la part de votre chiffre d'affaire qui est issu de l'AMAP?
- Produisez-vous pour plusieurs AMAP?
- Pourriez-vous augmenter votre production dédiée à l'AMAP?
- Parvenez-vous à fournir des fruits et légumes toute l'année?
- Quel pourcentage de votre temps de travail global est consacré à l'AMAP?
- Percevez-vous des aides financières, techniques, de logistique pour votre participation à l'AMAP?
- Comment réussissez-vous à établir un lien de fidélité et d'échange avec les consommateurs?
- Quels sont vos moyens de faire connaître l'AMAP?
- Conseillerez-vous à d'autres producteurs d'adhérer à une AMAP? Pour qui?
- Connaissez-vous des producteurs intéressés par l'adhésion à une AMAP?

Questionnaire adhérents AMAP

- Comment avez-vous connu les AMAP?
- Etes-vous satisfaits de votre AMAP? (Services, actions, horaires, lieu, produits, prix...)?
- Avez-vous assez avec la quantité présente dans un panier ou vous procurez-vous des légumes par un autre moyen? Si oui lequel?
- Quelles sont les contraintes de ce système?
- Que faut-il absolument garder?
- Avez-vous des suggestions pour améliorer son fonctionnement?
- A quelle distance habitez-vous du lieu de distribution?
- Connaissez-vous le(s) producteur(s)?
- Avez-vous visité l'exploitation?
- Depuis combien de temps êtes-vous adhérent?
- Allez-vous renouveler votre contrat?
- Avez vous envie de vous impliquer plus? De créer une AMAP?
- Connaissez-vous des gens intéressés?

Questionnaire bureau AMAP

- Combien comptez-vous d'adhérents?
- Quel est le nombre minimum et maximum d'adhérents que vous recommandez pour un fonctionnement optimal de l'association?
- Avez-vous des personnes sur liste d'attente? Si oui combien?
- Quel est le rôle de chacun des membres du bureau?
- Connaissez-vous des personnes intéressées pour faire partie du bureau de notre potentielle AMAP?
- Connaissez-vous des producteurs disponibles et intéressés par un tel projet?
- Comment vous êtes-vous fait connaître?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de votre mise en place?
- Avez-vous des conseils, remarques concernant la création d'une nouvelle AMAP?
- Comment fixer le prix du panier?
- Que pensez-vous d'un AMAP pour étudiants?
- Seriez-vous intéressés pour intervenir dans le cadre d'une conférence de sensibilisation à l'ENSAIA début Avril?

Questionnaire à propos des AMAP destiné aux élèves de l'ENSAIA

Consommez-vous des fruits et légumes tous les jours ?

- Oui Non

Où les achetez-vous ?

- Supermarché (dans ce cas, achetez-vous des produits bio ? Oui Non)
 Marché
 Magasin bio
 AMAP
 Autre (précisez :)

Combien de personnes composent votre foyer ?

- 1 2 3 4 + de 4

Quel budget consacrez-vous à l'achat des fruits et légumes chaque semaine ?

- 0-5 € 5-10 € 10-15 € 15-20 € 20-25 € 25-30 € + de 30 €

Connaissez-vous le principe d'une AMAP ?

- Oui Non

Seriez-vous intéressé par l'adhésion à une AMAP ?

- Oui Non

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Etudiant Cadre Ouvrier Libérale Fonctionnaire Retraité
 Autre (précisez :)

Avez-vous été assez informé de l'existence des paniers bio proposés par ISF ?

- Oui Non



Qu'est ce qu'une AMAP ?

Les produits

- Des fruits et légumes bio de qualité
- Des produits variés et de saison
- Des produits locaux



Le fonctionnement

- Des consommateurs organisés en association
- Distribution d'un panier de légumes par semaine
- Pas d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur
- Lieu et horaires de distribution fixes



L'engagement

- Soutien du producteur par avance de trésorerie
- Engagement sur un an
- Partage des risques liés aux produits



Si vous êtes intéressés par la formation d'une AMAP dans la banlieue Sud de Nancy, contactez-nous à l'adresse suivante amap.ensaia@gmail.com ou au : 0622931545.



Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires.

AMAP : Le panier Bio

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CONSUM'ACTEURS

-Des fruits et légumes bio de qualité
- Des produits locaux de saison

CONTRAT

-Pas d'intermédiaire
- Engagement pour un an
- Distribution hebdomadaire
- Lieu et horaires fixes

PRODUCTEUR

-Soutien par avance de trésorerie
- Certitude d'écoulement de la production
- Partage des risques (aléas climatiques,..)

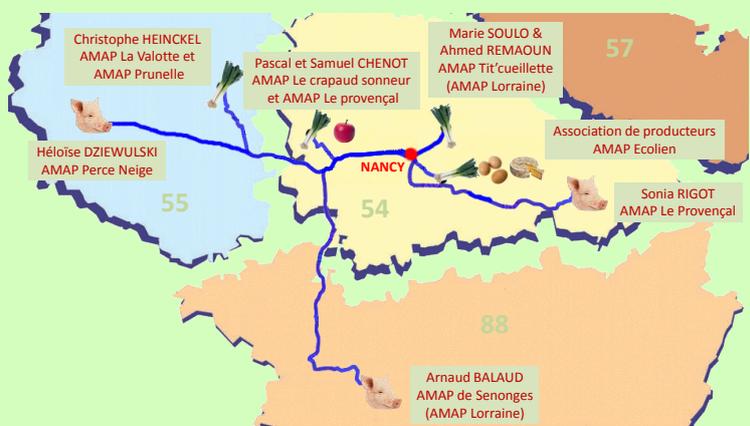
Panier hebdomadaire « type »



- 1 kg de pommes de terre
- 2 poireaux
- 800g de betteraves
- 1.5 kg de carottes
- 200g de mâche
- 1 persil
- 1 barquette d'endives

15€

Les producteurs des AMAP de Nancy



Christophe HEINCKEL
AMAP La Valotte et AMAP Prunelle

Pascal et Samuel CHENOT
AMAP Le crapaud sonneur et AMAP Le provençal

Marie SOULO & Ahmed REMAOUN
AMAP Tit'cueillette (AMAP Lorraine)

Héloïse DZIEWULSKI
AMAP Perce Neige

Association de producteurs AMAP Ecolien

Sonia RIGOT
AMAP Le Provençal

Arnaud BALAUD
AMAP de Senonges (AMAP Lorraine)

➔ OBJECTIF : Etude des conditions de création d'une AMAP

NOS ACTIONS



Visites d'AMAP, rencontre Amapiens
➔ Découverte du fonctionnement de ce système



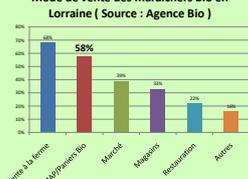
Enquête sur des lieux publics (agriculteurs, étudiants, grand public)
➔ Etude de marché / sensibilisation



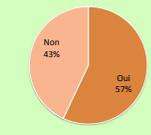
Distribution de flyers
➔ Recherche de consommateurs

QUELQUES STATISTIQUES...

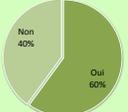
Mode de vente des maraichers Bio en Lorraine (Source : Agence Bio)



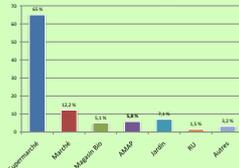
Seriez-vous intéressés par l'adhésion à une AMAP ?



Connaissez-vous le principe d'une AMAP ?



Où achetez-vous vos légumes ?



Etude réalisée sur un échantillon de 113 étudiants de l'ENSAIA

➔ CONCLUSION/PERSPECTIVES

- Mise en contact des consommateurs avec un producteur
- Potentiel de consommateurs dans le sud de Nancy
- Mais difficultés à trouver un producteur

Abelard Amélie, Coquard Manon, Corre Mélanie, Dartiaillh Flora, Debruyne Hugues, Estorges Marie, Fauvet Mathilde, Grentzinger Sophie, Hennequin Marthe, Hubert Alice, Landreau Anne, Morellato Anne, Schoonheere Amélie
Tuteur : Michel Marie

